

//CONCILIATEURS DE JUSTICE ACCUEILLIR, ÉVALUER, ACCOMPAGNER ET ORIENTER **TROUVER DES SOLUTIONS**

C'est le Centre communal d'action sociale qui est habilité à prendre les rendez-vous du conciliateur de justice. Il s'agit d'un service de médiation pour les litiges privés (hors litige familial) qui se trouve à la maison de la médiation sociale.



Problème de voisinage, de baux d'habitation, litige de copropriété, de consommation....

La conciliation permet de solutionner ces conflits en proposant une **solution négociée entre les deux parties qui soit satisfaisante pour tous.**

// L'INTERVENTION DU CONCILIATEUR EST GRATUITE.

// // DOCUMENT INFORMATIF À PROPOS DU CONCILIATEUR DE JUSTICE.

// GUIDE DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT.

// LOCALISER //

—// DANS CETTE RUBRIQUE

Action sociale - Fontainebleau Solidarité

Accompagnement social

Aide à domicile

Plan canicule

Seniors

Résidences autonomie

Crèches Publiques - Maison de l'Enfance

Les Bellifontains solidaires

Fontainebleau



